



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Conseil des arts de Montréal
Novembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du budget 2012	3
Présentation du Conseil des arts de Montréal	
Mission	6
Programmes du Conseil	6
Fonctionnement	9
Comités du Conseil	10
Communications	12
Liste des membres du Conseil et des comités	13
Organigramme de fonctionnement	17
Organigramme de personnel	18
Le budget 2012	
Sommaire du budget 2012/variations 2011 vs 2012	19
Tarification des studios de répétition et revenus de location	31

PRÉSENTATION DU BUDGET 2012

Le Conseil des arts de Montréal tient à remercier chaleureusement la Ville de Montréal pour l'augmentation de 500 000 \$ qui lui a été consentie pour l'année 2012. Conscient que cette contribution additionnelle est versée en dépit de conditions budgétaires très serrées, le Conseil veut rassurer les élus à l'effet que ces sommes seront employées utilement et efficacement.

Faits saillants 2011

Avant de détailler le budget 2012, voici un bref retour sur 2011 :

- Le Conseil a versé près de 10 \$ millions à quelque 350 organismes culturels montréalais dans le cadre du programme général de subventions, du programme de tournées, du programme de résidences, des programmes d'appui à la relève et à la diversité, du programme de parrainage fiscal et des différents programmes de prix qu'il gère.
- La contribution de 11 450 000 \$ reçue de la Ville de Montréal a été enrichie d'environ 425 000 \$, provenant de partenariats avec le secteur privé et d'autres organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux. Mentionnons à ce chapitre le renouvellement de l'entente CAM-CALQ-CRÉ (1 552 736 \$ sur trois ans) pour le soutien à la relève et l'émergence.
- En 2011, le Conseil a ouvert ses programmes aux collectifs en musique du monde, en arts du cirque et en nouvelles pratiques artistiques, et il a aussi accueilli les concours de musique.
- Il a consolidé le programme de résidences et a mis en marche de nouveaux projets, tels une résidence en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay, de nouvelles résidences en danse et en cinéma en collaboration avec les arrondissements et la résidence du Poète de la cité, qui sont venues s'ajouter à la Résidence des Amériques de la Fonderie Darling, aux résidences d'écrivains dans les bibliothèques et au projet Prélude réalisé conjointement avec La Tohu et le Cirque du Soleil.
- Il a obtenu la participation financière du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour lancer le projet *Dém-Art Montréal* qui offre, sur le modèle de *Premières expériences de travail*, des stages en milieu professionnel aux jeunes artistes issus de la diversité.
- Il a rendu public le bilan et un plan d'action pour les programmes consacrés à la relève (ORAM) et à la diversité, en plus d'organiser des journées Info-Arts à l'intention des artistes concernés.
- Enfin, l'année 2011 a été l'occasion de plusieurs premières : le lancement d'un nouveau site Internet et la tenue d'une première assemblée générale en juin, et la réalisation de la première édition des Prix de Montréal pour les arts et la culture, en collaboration avec la Ville de Montréal, en novembre.

Un budget équilibré

Voici comment se présente le budget du Conseil en 2012. Au chapitre des revenus, 725 464 \$ s'ajoutent à la contribution de 11 950 000 \$ provenant de l'administration municipale. Les contributions de divers partenaires, sur lesquelles nous reviendrons plus bas, se chiffrent à 460 464 \$, les revenus des différents événements de prix à 125 000 \$ et les intérêts sur placement à 40 000 \$. Une appropriation du surplus non affecté de 100 000 \$ permet de réaliser l'équilibre budgétaire, avec des dépenses prévues de 12 675 464 \$.

L'augmentation de 500 000 \$ consentie par la Ville de Montréal servira essentiellement aux programmes d'appui aux organismes culturels. 350 000 \$ seront consacrés à l'enrichissement du programme général de subventions du Conseil parce que 2012 est une année importante : celle où débute un nouveau cycle pluriannuel d'évaluation et où les subventions accordées dans les secteurs du théâtre, de la danse et de la littérature le seront pour une période de deux et quatre ans. Le programme de tournées et de résidences sera par ailleurs enrichi de quelque 20 000 \$. Quant aux autres programmes, réalisés en grande partie grâce à des partenariats, leur enveloppe sera augmentée d'environ 170 000 \$.

Objectifs/défis 2012

Comme on peut le constater, les efforts financiers du Conseil des arts de Montréal porteront en 2012 sur le programme général d'aide financière et particulièrement sur les subventions bisannuelles et quadriennales. C'est en effet en 2012 que les 35 organismes subventionnés au pluriannuel dans trois secteurs critiques (théâtre, danse et littérature) présenteront leurs demandes de subvention pour les deux ou quatre prochaines années. Ces organismes, dont le niveau de subvention a pratiquement été le même depuis quatre ans, s'attendent à une subvention accrue qui reconnaîtra leur niveau de développement et de performance. Les deux-tiers de l'enveloppe de 350 000 \$ seront donc consacrés à ces trois secteurs, alors que les autres secteurs (arts numériques, arts visuels, arts du cirque, cinéma, musique et nouvelles pratiques artistiques) se partageront le reste. En 2013, ce sera le tour de ces derniers d'être soumis au même exercice.

Un autre défi en 2012 consistera à renouveler les ententes de partenariat qui nous permettent de réaliser des programmes comme *Libres comme l'art* (50 000 \$ par année en provenance de la CRÉ et 25 000 \$ du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports) ou *Dém-Art Montréal* (90 000 \$ en provenance du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles). Ces contributions de partenaires sont essentielles : elles sont d'ailleurs la seule marge de manœuvre dont dispose le Conseil, si l'on considère que depuis l'introduction d'un programme quadriennal de subventions en 2008, plus de 75 % des sommes disponibles sont engagées année après année.

En 2012, le Conseil des arts de Montréal souhaite également consolider les liens arts-affaires de différentes manières. Le portail arts-affaires, qui sera lancé en cours d'année, vise à réunir sur un même site toutes les informations relatives aux échanges entre le milieu culturel et le monde des affaires. Les gens d'affaires y trouveront des

renseignements sur les différentes façons de s'engager et de contribuer au développement de la vie artistique montréalaise, et les organismes culturels pourront s'y renseigner sur les mille et une façons de solliciter la contribution des entreprises, des fondations et des mécènes. La table d'action arts-affaires, mise en place en 2010, devrait prendre un nouvel essor dans ce contexte. Le Conseil poursuivra aussi ses efforts pour consolider le Forum Arts-Affaires, et pour mettre sur pied le Fonds du Conseil des arts de Montréal en collaboration avec la Fondation du Grand Montréal.

Enfin, l'année 2012 marque le début de la réflexion pour une nouvelle planification stratégique 2012-2015 qui fixera les grandes orientations et priorités du Conseil pour les trois prochaines années.

Dépenses administratives

Le Conseil en 2012 fait face à une augmentation de 93 525 \$ de ses dépenses administratives, particulièrement au chapitre de la masse salariale. Ceci est dû en partie aux augmentations reliées à l'indice du coût de la vie (2 %) et aux changements d'échelon, mais principalement aux coûts accrus des charges sociales, dont la participation de l'employeur au régime d'épargne-retraite collectif. Quatre jeunes femmes sont devenues employées du Conseil l'année dernière et elles seront admissibles en 2012 au régime d'épargne-retraite; l'une d'entre elles bénéficiera aussi d'un congé de maternité.

Conclusion

Partenaire de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* et de sa politique de développement culturel, le Conseil des arts de Montréal est un outil privilégié pour soutenir la création, la production et la diffusion artistiques sur le territoire montréalais. C'est en tenant compte des grands objectifs de cette politique —appuyer la créativité et l'innovation, assurer une plus grande accessibilité, favoriser l'inclusion de la relève et de la diversité, encourager la participation des milieux d'affaires— que le Conseil des arts poursuit ses actions.

En novembre 2012, ce sera l'occasion de faire le bilan à mi-parcours du plan d'action 2007-2017 de *Montréal, métropole culturelle*. Le Conseil des arts de Montréal entend être présent, y jouer un rôle de premier plan et continuer de contribuer au développement de *Montréal, métropole culturelle*.

LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Mission

Créé en 1956, le **Conseil des arts de Montréal** est un organisme para-municipal constitué selon la Charte de la Ville de Montréal. Il a pour mission de soutenir et reconnaître l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles à Montréal, au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. Pour ce faire, le Conseil mise sur son ancrage dans le milieu des arts, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique, la Ville de Montréal, les administrations municipales et les milieux d'affaires, afin de contribuer pleinement au rayonnement des arts à Montréal et de favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

Les programmes du Conseil

C'est essentiellement par son **programme général de subventions** que le Conseil des arts soutient les organismes artistiques professionnels montréalais. Il existe trois types de subventions, soit un financement quadriennal ou une aide au fonctionnement annuel, pour l'ensemble des activités reliées à la programmation régulière d'un organisme, ou une aide au projet qui s'adresse aux compagnies qui, sans avoir nécessairement une structure permanente de fonctionnement, produisent d'une manière régulière et souhaitent être aidées pour la réalisation d'une ou plusieurs activités. Les organismes ont aussi la possibilité de présenter une demande pour la réalisation d'un projet spécial non récurrent. En 2010, le Conseil des arts a versé dans le cadre de ce programme 8 194 000 \$ à 310 compagnies.

Le **programme de tournées** permet aux organismes artistiques de faire circuler leurs créations sur le territoire montréalais, en collaboration avec les diffuseurs municipaux de l'Île de Montréal. C'est une formule gagnante pour tous : les organismes artistiques y prolongent la vie de leurs créations, les diffuseurs peuvent enrichir et élargir leur programmation, les municipalités s'en servent comme un outil de choix pour développer l'accessibilité, et finalement les citoyens bénéficient de spectacles, de films et d'expositions de qualité, dans leur quartier et à un prix abordable quand ce n'est pas gratuit. Les organismes qui bénéficient de subventions dans le cadre des différents volets du programme (*Arts de la scène, Arts visuels, Littérature, Cinéma et Nouveaux Médias*) sont généralement des organismes déjà accrédités au programme général, mais ce n'est pas toujours le cas. Le programme de tournées constitue en effet une porte d'accès pour les artistes de la relève et de la diversité, leur offrant une unique opportunité de venir à la rencontre des citoyens montréalais. En 2010, 45 compagnies ont reçu des subventions totalisant 1 020 729 \$ pour des tournées dans l'Île.

Le **programme de résidences** regroupe les activités organisées en partenariat afin de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels. On y retrouve par exemple des programmes comme **Libres comme l'art**, des résidences de création en milieu scolaire réalisés en partenariat avec la Conférence régionale des élus, ou des résidences d'écrivains dans les bibliothèques, ou le projet Prélude, réalisé avec la Tohu et le Cirque du Soleil, qui favorise la professionnalisation des jeunes artistes du quartier Saint-Michel. C'est aussi au

coeur de ce programme que se situent la Résidence des Amériques à la Fonderie Darling, les nouvelles résidences en danse et en cinéma dans les arrondissements, la résidence au Saguenay dans le cadre d'une entente CAM-CALQ CAS, et le nouveau projet de Poète de la cité.

Un autre programme prestigieux est le **Grand Prix du Conseil des arts de Montréal**. Ce Grand Prix annuel vise à reconnaître l'excellence d'une production ou d'un événement réalisé à Montréal. Neuf organismes se retrouvent en nomination dans autant de disciplines : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, cinéma/vidéo, danse, littérature, musique, nouvelles pratiques artistiques et théâtre. Le lauréat est désigné par un jury externe, composé de quatre personnalités montréalaises et présidé par la présidente du Conseil des arts. L'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 25 000 \$ assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Un prix de reconnaissance de 5 000 \$ est remis à chacun des autres finalistes. La remise du Grand Prix a lieu au cours d'un déjeuner réunissant quelque 800 convives provenant de la communauté des artistes, du milieu des affaires et du monde municipal. À ce Grand prix se sont ajoutés deux autres événements fort courus : les **Prix Arts-Affaires**, organisés en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour reconnaître la contribution du milieu des affaires au développement des arts et de la culture à Montréal, et tout récemment, les **Prix de Montréal pour les arts et la culture**, organisés en partenariat avec la Ville de Montréal, qui regroupent une dizaine de prix offerts par le secteur privé et différents partenaires gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Sans constituer un programme comme tel, la **Maison du Conseil des arts** joue un rôle important auprès des petites et moyennes entreprises artistiques. C'est en effet un centre de création et de production grâce aux grands studios de répétition mis à la disposition du milieu. En 2010, ce sont 327 clients -- organismes ou individus—qui ont utilisé les trois studios en location pour un total de 13 426 heures. Il faut dire que ces espaces sont loués à un prix très inférieur à celui des autres studios disponibles dans le centre ville. Outre les bureaux du Conseil, l'Édifice Gaston-Miron loge aussi les bureaux de BJM Danse ainsi que ceux du Conseil du Patrimoine. La présence quotidienne des danseurs, musiciens, comédiens et metteurs en scène qui fréquentent en grand nombre la Maison du Conseil des arts témoigne des liens privilégiés qu'il entretient avec le milieu.

En dehors des programmes de subventions et de tournées, des événements de prix et de la Maison du Conseil, le Conseil des arts de Montréal participe au développement artistique montréalais par des actions ponctuelles et stratégiques. Ce **soutien aux initiatives de développement** vise principalement les artistes de la relève et de la diversité. Par exemple, le Conseil est très actif, et cela depuis plusieurs années, auprès des artistes issus des communautés culturelles. Dans la foulée de sa *Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts*, il a créé un nouveau poste d'agent de liaison qui offre des services d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'intégration professionnelle aux artistes de la diversité. Le Conseil des arts a aussi conclu un partenariat avec le Forum jeunesse de l'Île de Montréal sur l'important dossier de la relève artistique montréalaise; il en est résulté un plan d'action pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes, dont la réalisation est coordonnée par le Conseil des arts et le Forum Jeunesse. La phase II *d'Outils pour la relève artistique* s'est terminée en 2010 avec la mise en place de plusieurs programmes structurants, dont *Premières expériences de travail* qui permet aux diplômés des écoles d'art de

faire des stages dans des organismes professionnels. Depuis 2011, le Conseil pilote seul le dossier de la relève et s'est adjoint les services d'une chargée de projet. Des journées de formation et de réseautage sont organisées régulièrement pour faciliter et promouvoir l'inclusion des artistes de la relève et de la diversité.

Le Conseil des arts de Montréal est aussi très actif dans le développement des **liens arts-affaires**, et ceci depuis de nombreuses années. Il accompagne les organismes artistiques dans leur recherche de nouvelles recrues pour leurs conseils d'administration et il les conseille dans l'élaboration de campagnes de financement auprès du secteur privé. Son programme de parrainage fiscal permet aux organismes artistiques qui ne disposent pas du statut d'organisme de charité de solliciter des dons auprès de fondations, d'entreprises ou d'individus, et à ces derniers de bénéficier de reçus aux fins d'impôt. Depuis 2008, le parrainage fiscal a permis de verser quelque 500 000 \$ supplémentaires aux organismes artistiques.

On trouvera sur le site web du Conseil la liste des organismes subventionnés en 2010 et 2011.

Fonctionnement du Conseil

Le Conseil des arts est composé de 21 membres, nommés par le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Ces membres proviennent majoritairement du milieu artistique, mais aussi du milieu de l'éducation, des affaires et du monde municipal. Ils doivent être citoyens canadiens et domiciliés sur le territoire de l'île de Montréal. Les membres du Conseil des arts ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit au remboursement par le Conseil des dépenses autorisées par celui-ci et engagées par eux dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'achat de billets de spectacles.

Les membres du Conseil sont nommés pour trois ans, et leur mandat peut être renouvelé une seule fois pour un total de six ans.

Un membre du Conseil des arts, qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier, doit divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstenir de participer à celles-ci et de voter ou tenter d'influencer le vote sur cette question.

Le Conseil se réunit en principe quatre fois par année et peut tenir au besoin des réunions supplémentaires. À la demande d'un membre ou du Président, une partie des réunions du Conseil peut avoir lieu à huis clos; autrement, les cadres et les conseillers culturels assistent aux délibérations.

Le mandat des membres du Conseil consiste à :

- assister aux réunions du Conseil;
- établir, sous réserve de l'approbation des élus de l'agglomération, les politiques et programmes du Conseil, ainsi que ses orientations stratégiques à long terme;
- approuver les orientations liées au processus de planification stratégique;
- suivre les progrès de la direction dans la mise en oeuvre des priorités identifiées chaque année;
- représenter le Conseil des arts sur la place publique et défendre ses intérêts auprès de diverses instances;
- participer aux réunions des comités auxquels ils adhèrent;
- autoriser l'attribution des subventions telles que recommandées par les comités d'évaluation;
- voter sur les propositions présentées au Conseil (ou s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts);
- approuver le budget annuel et les états financiers.

Les comités du Conseil

Tous les comités du Conseil se rapportent au Conseil. Les membres, selon leurs intérêts et leurs disponibilités peuvent participer aux travaux de plus d'un comité. La directrice générale assiste à toutes les réunions des comités et en est le secrétaire.

Le **comité exécutif** est composé de la présidente, des deux vice-présidents, du trésorier et d'un président de comité sectoriel. Il se réunit quatre fois par année. Il a pour mandat d'examiner les questions d'ordre administratif, et plus particulièrement de :

- fixer les échelles salariales et la classification des emplois;
- approuver annuellement le plan d'action et le rendement de la directrice générale;
- suivre l'évolution du budget en cours d'année;
- déterminer l'utilisation des surplus budgétaires en fin d'année;
- autoriser les travaux majeurs pour la Maison du Conseil.

Il fait rapport de ses activités au Conseil dans son ensemble.

Les **comités d'évaluation** sont au nombre de neuf : arts du cirque; arts numériques; arts visuels; cinéma/vidéo; danse; littérature; musique; nouvelles pratiques artistiques; théâtre. Ils sont présidés par un membre du Conseil et composé de six à dix personnes issues du milieu artistique. Ces comités de pairs, nommés pour une période de trois ans, ont été mis en place à l'automne 2009 afin de rendre le processus d'évaluation des demandes plus efficace et plus transparent.

Les comités d'évaluation se réunissent en principe trois fois par année, en fonction des trois dates de tombée pour les demandes de subventions (1^{er} mars, 15 septembre et 15 décembre) et de leur présentation au Conseil.

Les membres des comités d'évaluation doivent :

- suivre l'activité artistique des compagnies dans chacun de leurs secteurs;
- examiner les demandes de subventions déposées par les compagnies;
- déterminer l'ordre de priorité de l'attribution des subventions, selon les objectifs et critères d'évaluation des programmes du Conseil;
- recommander une aide financière à des besoins spécifiques;
- recommander le montant de cette aide financière, en tenant compte des disponibilités budgétaires;
- identifier l'organisme de leur secteur qui sera finaliste au Grand Prix.

Le président de chacun des comités d'évaluation fait rapport au Conseil des recommandations de son comité.

Le **comité des présidents sectoriels**, comme son nom l'indique, est composé des présidents des comités d'évaluation et de la Présidente du Conseil. Il se réunit au moins deux fois par

année pour discuter des programmes et politiques du Conseil et pour déterminer la répartition des augmentations budgétaires entre les différents secteurs.

Le **comité de vérification financière** est composé d'au moins trois membres du Conseil et d'un membre extérieur. Il se réunit au moins deux fois par année. Il a pour mandat de :

- examiner les budgets et états financiers;
- recevoir le rapport du vérificateur général;
- examiner si les mesures correctives proposées ont été apportées;
- examiner les méthodes comptables et les contrôles internes;
- présenter ses recommandations au comité exécutif ou au Conseil pour son approbation.

Le **comité de gouvernance et de nominations** est composé de quatre membres du Conseil et de sa Présidente. Il se réunit au moins une fois par année, ou selon les besoins du Conseil. Son mandat consiste à :

- assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de tous ses comités dans l'exercice de leurs pouvoirs relatifs à l'administration et au développement du Conseil;
- s'assurer que les membres du Conseil disposent de l'information et de la documentation pertinentes à l'exercice de leur mandat;
- proposer au Conseil des modalités de fonctionnement visant à assurer la meilleure efficacité de ses travaux;
- favoriser l'apport et l'implication de chacun aux travaux du Conseil et de ses comités, et à cette fin organiser au besoin des séances de formation et d'information;
- identifier le profil des personnes recherchées pour siéger au Conseil selon les besoins à combler;
- solliciter les suggestions de différentes instances et personnes pour des nominations au Conseil;
- examiner les candidatures reçues en fonction des besoins identifiés;
- recommander au Comité exécutif de la Ville (et éventuellement au Conseil d'agglomération) la nomination des candidats agréés.

Le **comité de développement et de communications** est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année. Son mandat consiste à conseiller la direction générale dans ses activités de communications et de développement, particulièrement en ce qui concerne la sollicitation de fonds auprès du secteur privé.

On trouvera en annexe la liste des membres du Conseil et des différents comités.

Les communications

Le Conseil des arts de Montréal rend compte de ses activités dans un rapport annuel publié au printemps, et qui contient également les états financiers vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Six fois par année, le Conseil publie un bulletin d'information, **Focus**, qui est distribué par courriel à ses abonnés.

Des communiqués de presse sont émis régulièrement pour informer les médias et les clientèles cibles des récents développements : attributions de subventions, lancement de la saison des tournées, remise du Grand Prix, nominations de nouveaux membres, etc.

En 2011, le Conseil s'est doté d'un nouveau site web, interactif et dynamique,

Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet du Conseil des arts (www.artsmontreal.org).

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS
(au 1^{er} décembre 2011)

Conseil des arts

Patrick Beauduin
Lucie Boissinot
Madeleine Careau
Marie Cinq-Mars
Michel Des Jardins
Pierre R. Desmarais
Jocelyn Dion
Bernard Falaise
Michèle Febvre
Liza Frulla
Gaétan Morency
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Erica Pomerance
Monique Proulx
François Roy
Louise Roy
Yves Sheriff
Kiya Tabassia
Claude Trudel
Gaétane Verna
Jacques Vézina
Jean-Robert Choquet, membre observateur
Dany Laferrière, membre honoraire

Comité exécutif

Louise Roy, présidente
Jan-Fryderyk Pleszczyński, vice-président
Jacques Vézina, vice-président
Jocelyn Dion, trésorier
Monique Proulx, représentante des présidents de comités sectoriels
Danielle Sauvage, directrice générale et secrétaire

Comités d'évaluation

Arts du cirque
Yves Sheriff, président
Jeffrey Hall
Christophe Rousseau

Arts numériques

Michel Des Jardins, président
Daniel Canty
Marie Fraser
Lynn Hugues
Jimmy Lakatos
Cheryl Sim

Arts visuels

Gaëtane Verna, présidente
Mathieu Beauséjour
Michel Dallaire
Leslie Johnstone
Jo-Ann Kane
Nicolas Mavrikakis
Marisa Portolese

Cinéma/vidéo

Michel Des Jardins, président
Philippe Baylaucq
Philippe Gajan
Sylvie Groulx
Christian Laurence
Maryse Legagneur
Erica Pomerance

Danse

Michèle Febvre, présidente
Marc Boivin
Lucie Boissinot
Emmanuel Jouthe
Kathia Montaignac
David Pressault
Linda Rabin
Roger Sinha

Littérature

Monique Proulx, présidente
Ann Charney
Nicolas Rochette
Pierre Samson
Danièle Simpson
Mauricio Segura
Élise Turcotte

Musique

Kiya Tabassian, président
Jacques Boucher
André Dupras
Bernard Falaise
Mathias Maute
Damian Nisenson
Christophe Papadimitriou
Hélène Prévost
Kelly Rice
Luna Pearl Woolf

Nouvelles pratiques artistiques

Yves Sheriff, président
Sylvette Babin
Jasmine Catudal
Manon de Pauw
Sylvie Lachance
Éric Létourneau

Théâtre

Jacques Vézina, président
Sylvain Bélanger
Denis Bernard
Geoffrey Gaquère
Marc Pache
Marcela Pizarro
Clare Schapiro
Lise Vaillancourt

Comités des présidents sectoriels

Louise Roy, présidente
Michel Des Jardins
Michèle Febvre
Monique Proulx
Yves Sheriff
Kiya Tabassian
Gaëtane Verna
Jacques Vézina

Comité de vérification financière

Pierre R. Desmarais, président
François Roy
Marc Régnier (membre externe)

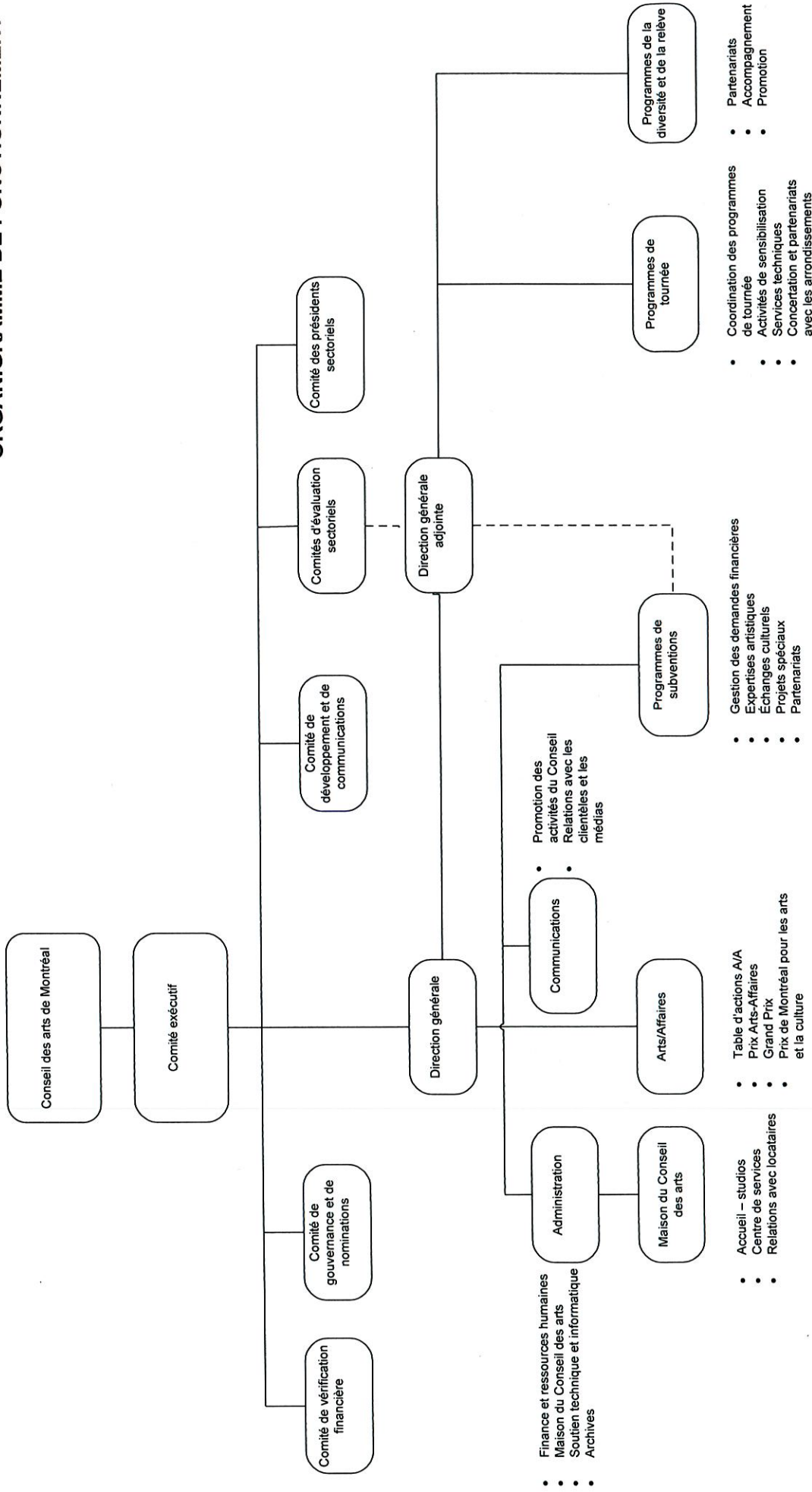
Comité de gouvernance et de nominations

Louise Roy, présidente
Michel Des Jardins
Liza Frulla
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Gaëtane Verna

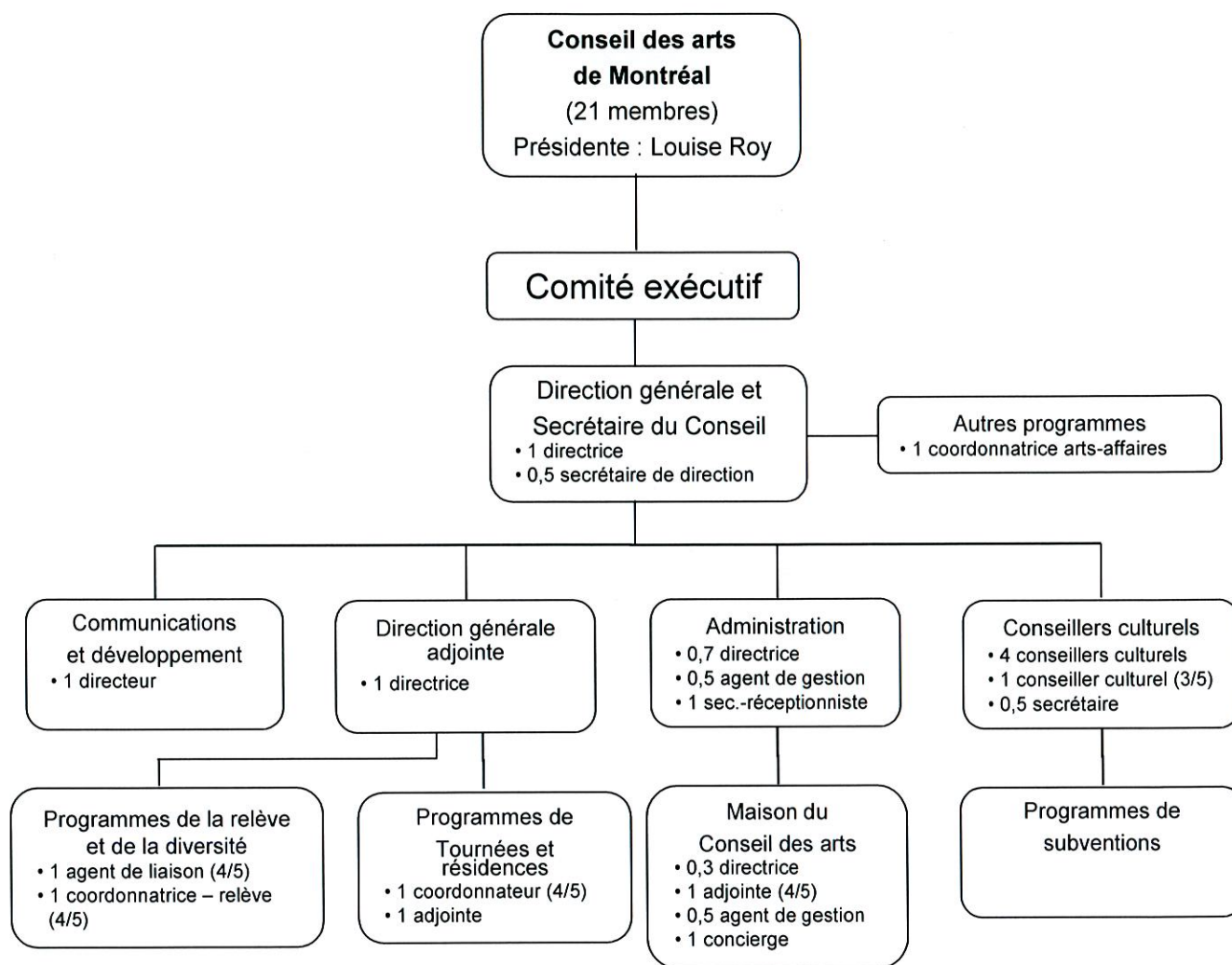
Comité de développement et communications

Patrick Beauvin, président
Madeleine Careau
Liza Frulla
Pascale Chassé (membre externe)
Anick Trudel (membre externe)

ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT



Organigramme du personnel



Ressources humaines:

14 employés T.C.	33.75 h /s
4 employés T.P.	27.00 h /s (4 jours/sem.)
1 employé T.P.	20,25 h /s (3 jours/sem.)

Total : 17.8 employés Équivalents T.C.

Ressources financières:

Masse salariale	2012	1 270 860 \$
	2011	1 226 920 \$
Avantages sociaux	2012	290 700 \$
	2011	243 000 \$
Total	2012	1 561 560 \$
	2011	1 469 920 \$

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

SOMMAIRE DU BUDGET

EXERCICE 2012

	Budget 2011		Réal estimé 2011	Budget 2012		Variation 2012 vs 2011	
	\$	%	\$	\$	%	\$	%
REVENUS							
Contribution de l'agglomération de Montréal	11 450 000,00	94,8	11 450 000,00	11 950 000,00	94,3	500 000,00	
Contributions de partenaires	324 894,00	2,4	490 407,00	460 464,00	3,6	135 570,00	
Évènements de prix	100 000,00	1,0	126 725,00	125 000,00	1,0	25 000,00	
Appropriation du surplus non affecté	108 000,00	1,0	108 000,00	100 000,00	0,8	(8 000,00)	
Intérêts sur placements	75 000,00	0,4	222 305,00	40 000,00	0,5	(35 000,00)	
Parainage fiscal	-		126 915,00	-		-	
TOTAL - REVENUS	12 057 894,00	100,0	12 524 352,00	12 675 464,00	100,0	617 570,00	5,1%
DÉPENSES							
Programmes de subventions aux organismes							
Programme général d'aide financière	8 449 000,00		8 449 000,00	8 798 000,00		349 000,00	
Programmes de tournée et de résidences	1 225 500,00		1 251 553,00	1 244 500,00		19 000,00	
	9 674 500,00	80,1	9 700 553,00	10 042 500,00	79,2	368 000,00	
Parrainage fiscal	-		122 134,00	-			
Soutien aux programmes de subventions	130 000,00	1,2	120 000,00	117 000,00	0,9	(13 000,00)	
Autres programmes							
Autres programmes			132 723,00	90 000,00		90 000,00	
Grand Prix du Conseil	170 000,00		172 353,00	175 000,00		5 000,00	
Maison du Conseil des arts	135 300,00		133 007,00	140 394,00		5 094,00	
Soutien aux initiatives de développement	239 114,00		280 519,00	278 065,00		38 951,00	
Échanges culturels avec l'étranger	40 000,00		40 000,00	40 000,00		-	
Autres Prix	57 000,00		80 606,00	87 000,00		30 000,00	
Études et consultations du milieu	15 000,00		-	15 000,00		-	
	656 414,00	6,2	839 208,00	825 459,00	6,5	169 045,00	
Total des programmes	10 460 914,00	87,6	10 781 895,00	10 984 959,00	86,7	524 045,00	5,0%
Administration	1 596 980,00	12,4	1 672 654,00	1 690 505,00	13,3	93 525,00	5,9%
TOTAL - DÉPENSES	12 057 894,00	100,0	12 454 549,00	12 675 464,00	100,0	617 570,00	5,1%

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

EXERCICE 2012

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
<u>PROGRAMME GÉNÉRAL</u>				
<u>D'AIDE FINANCIÈRE</u>				
Théâtre	2 338 000\$	2 403 000\$	2 403 000\$	65 000\$
Musique	1 875 500\$	1 960 500\$	1 960 500\$	85 000\$
Danse	1 318 500\$	1 353 500\$	1 353 500\$	35 000\$
Arts visuels	1 252 000\$	1 262 000\$	1 262 000\$	10 000\$
Littérature	398 000\$	418 000\$	418 000\$	20 000\$
Cinéma et vidéo	396 000\$	397 500\$	397 500\$	1 500\$
Arts médiatiques	203 000\$	233 000\$	233 000\$	30 000\$
Nouvelles pratiques artistiques	192 500\$	92 500\$	92 500\$	(100 000\$)
Arts du cirque	42 000\$	54 000\$	54 000\$	12 000\$
Lieux de diffusion, festivals et événements pluridisciplinaires	33 500\$	200 000\$	200 000\$	166 500\$
Soutien aux pratiques émergentes	100 000\$	100 000\$	100 000\$	-
À déterminer	300 000\$	-	324 000\$	24 000\$
	<u>8 449 000\$</u>	<u>8 474 000\$</u>	<u>8 798 000\$</u>	<u>349 000\$</u>
Programme de parrainage fiscal	-	<u>122 134\$</u>	-	-
<u>PROGRAMMES DE TOURNÉE</u>				
Arts de la scène	811 000\$	838 079\$	840 000\$	29 000\$
Arts visuels	80 000\$	75 880\$	80 000\$	-
Littérature	55 000\$	10 000\$	30 000\$	(25 000\$)
Cinéma, vidéo et nouveaux médias	75 000\$	50 680\$	50 000\$	(25 000\$)
Portraits d'artistes et d'écrivains	10 000\$	23 174\$	10 000\$	-
Nouvelles pratiques artistiques / arts numériques	15 000\$	45 550\$	20 000\$	20 000\$
	<u>1 046 000\$</u>	<u>1 043 363\$</u>	<u>1 030 000\$</u>	<u>(16 000\$)</u>

PROGRAMMES DE RÉSIDENCES

Libres comme l'art (CRE)	100 000\$	127 111\$	125 000\$	25 000\$
CAM/CAS/CALQ	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Prélude (TOHU ET CDS)	3 500\$	2 055\$	3 500\$	-
Résidences d'écrivains	20 000\$	20 000\$	30 000\$	10 000\$
Poète de la Cité	15 000\$	15 000\$	15 000\$	-
Résidences des Amériques	11 000\$	12 000\$	11 000\$	-
Projet pilote en arrondissement	20 000\$	22 024\$	20 000\$	-
	<u>179 500\$</u>	<u>208 190\$</u>	<u>214 500\$</u>	<u>35 000\$</u>
Total programmes de tournée et résidences	<u>1 225 500\$</u>	<u>1 251 553\$</u>	<u>1 244 500\$</u>	<u>19 000\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

EXERCICE 2012

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
<u>SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES</u>				
Promotion et publicité	40 000\$	40 000\$	40 000\$	-
Services et expertises	10 000\$	0\$	0\$	(10 000\$)
Billets - événements culturels	60 000\$	60 000\$	62 000\$	2 000\$
Frais de tournée	<u>20 000\$</u>	<u>20 000\$</u>	<u>15 000\$</u>	<u>(5 000\$)</u>
	<u>130 000\$</u>	<u>120 000\$</u>	<u>117 000\$</u>	<u>(13 000\$)</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**DÉTAIL DU BUDGET****AUTRES PROGRAMMES****EXERCICE 2012**

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
GRAND PRIX DU CONSEIL				
Prix en argent	60 000\$	65 000\$	65 000\$	5 000\$
Oeuvre d'art	10 000\$	9 506\$	10 000\$	-
Frais incidents : organisation et réception	100 000\$	97 847\$	100 000\$	-
	<u>170 000\$</u>	<u>172 353\$</u>	<u>175 000\$</u>	<u>5 000\$</u>
MAISON DU CONSEIL DES ARTS				
Contribution au budget d'exploitation	135 300\$	133 007\$	140 394\$	5 094\$
	<u>135 300\$</u>	<u>133 007\$</u>	<u>140 394\$</u>	<u>5 094\$</u>
SOUTIEN AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT				
DémArt		132 723\$	90 000\$	90 000\$
Outiller la relève artistique montréalaise	15 000\$	33 180\$	68 767\$	53 767\$
Premières expériences de travail	168 114\$	167 760\$	151 798\$	(16 316\$)
Diversité artistique montréalaise	35 000\$	70 160\$	47 500\$	12 500\$
Programme de mentorat culturel	6 000\$	4 396\$	0\$	(6 000\$)
Évènements de concertation	15 000\$	5 022\$	10 000\$	(5 000\$)
	<u>239 114\$</u>	<u>413 241\$</u>	<u>368 065\$</u>	<u>128 951\$</u>
ÉCHANGES CULTURELS AVEC L'ÉTRANGER				
Soutien aux projets d'échanges	30 000\$	30 000\$	30 000\$	-
Frais incidents-transport & communications	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
	<u>40 000\$</u>	<u>40 000\$</u>	<u>40 000\$</u>	<u>-</u>
AUTRES PRIX				
Prix Arts-Affaires	7 000\$	9 736\$	7 000\$	-
Prix Pratt & Whitney du Canada	10 000\$	10 013\$	0\$	(10 000\$)
Les prix de Montréal	5 000\$	15 000\$	25 000\$	20 000\$
Prix de Montréal pour les arts et la culture- frais incident:	35 000\$	45 856\$	55 000\$	20 000\$
	<u>57 000\$</u>	<u>80 605\$</u>	<u>87 000\$</u>	<u>30 000\$</u>
ÉTUDES ET CONSULTATIONS DU MILIEU				
	15 000\$	-	15 000\$	-
	<u>656 414\$</u>	<u>839 206\$</u>	<u>825 459\$</u>	<u>169 045\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2012

	Budget 2011	Réel estimé 2 011\$	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
Traitements	1 141 400\$	1 198 393\$	1 206 166\$	64 766\$
Charges sociales	193 400\$	200 400\$	210 200\$	16 800\$
Transport et communcations	112 680\$	106 861\$	113 700\$	1 020\$
Services professionnels	109 500\$	132 000\$	120 439\$	10 939\$
Location, entretien et réparations	14 000\$	12 000\$	14 000\$	-
Biens non durables	13 000\$	13 000\$	13 000\$	-
Achat d'équipement	13 000\$	10 000\$	13 000\$	-
	<u>1 596 980\$</u>	<u>1 672 654\$</u>	<u>1 690 505\$</u>	<u>93 525\$</u>

MAISON DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**DÉTAIL DU BUDGET****ADMINISTRATION****EXERCICE 2012**

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
REVENUS				
Revenus d'exploitation	120 740\$	123 474\$	121 050\$	310\$
Contribution du Conseil des arts	135 300\$	133 007\$	140 394\$	5 094\$
	<u>256 040\$</u>	<u>256 481\$</u>	<u>261 444\$</u>	<u>5 404\$</u>
DÉPENSES				
Traitements	108 522\$	108 522\$	115 194\$	6 672\$
Charges sociales	26 600\$	30 000\$	26 500\$	(100\$)
Transport et communications	10 518\$	7 418\$	9 300\$	(1 218\$)
Services professionnels	55 400\$	55 400\$	55 450\$	50\$
Location, entretien et réparations	41 500\$	41 641\$	41 500\$	-
Biens non-durables	8 000\$	8 000\$	8 000\$	-
Achat d'équipement	5 500\$	5 500\$	5 500\$	-
	<u>256 040\$</u>	<u>256 481\$</u>	<u>261 444\$</u>	<u>5 404\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉALDÉTAIL DU BUDGETADMINISTRATIONEXERCICE 2012

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>				
Salaires	1 133 900\$	1 142 391\$	1 198 666\$	64 766\$
Surtemps	4 500\$	3 002\$	4 500\$	-
Allocations	3 000\$	53 000\$	3 000\$	-
	<u>1 141 400\$</u>	<u>1 198 393\$</u>	<u>1 206 166\$</u>	<u>64 766\$</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>				
Régime des rentes du Québec	33 000\$	33 000\$	36 000\$	3 000\$
Assurance-emploi	10 500\$	10 500\$	12 000\$	1 500\$
Régime québécois d'assurance parentale	6 200\$	6 200\$	7 000\$	800\$
Financement des programmes de santé	43 000\$	43 000\$	44 000\$	1 000\$
Assurance-groupe	40 000\$	44 000\$	45 000\$	5 000\$
C.S.S.T.	6 000\$	6 000\$	5 000\$	(1 000\$)
REER Collectif	53 500\$	56 500\$	60 000\$	6 500\$
Ristourne / rabais assurance-emploi	1 200\$	1 200\$	1 200\$	-
	<u>193 400\$</u>	<u>200 400\$</u>	<u>210 200\$</u>	<u>16 800\$</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>				
Frais de déplacement	17 500\$	17 500\$	17 500\$	-
Téléphonie	18 180\$	18 180\$	18 200\$	20\$
Frais de poste	9 000\$	8 181\$	8 000\$	(1 000\$)
Frais de messagerie	6 000\$	6 000\$	6 000\$	-
Publicité	12 000\$	12 000\$	14 000\$	2 000\$
Congrès ,délégation et réunions	10 000\$	5 000\$	10 000\$	-
Frais de représentation	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Impression de publications	30 000\$	30 000\$	30 000\$	-
	<u>112 680\$</u>	<u>106 861\$</u>	<u>113 700\$</u>	<u>1 020\$</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>				
Services de secrétariat	1 500\$	1 500\$	1 500\$	-
Services professionnels et administratifs	40 000\$	40 000\$	50 000\$	10 000\$
Services d'experts en informatique	50 000\$	70 000\$	50 000\$	-
Cotisations-associations	2 500\$	2 500\$	2 500\$	-
Autres services techniques / gardiennage	12 500\$	15 000\$	13 439\$	939\$
Frais de perfectionnement	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
	<u>109 500\$</u>	<u>132 000\$</u>	<u>120 439\$</u>	<u>10 939\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieurs	7 000\$	7 000\$	7 000\$	-
Location - Mobilier et équipements	1 000\$	1 000\$	1 000\$	-
Entretien et réparations - machines de bureau	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
Entretien et réparations - autres	3 000\$	1 000\$	3 000\$	-
	<u>14 000\$</u>	<u>12 000\$</u>	<u>14 000\$</u>	<u>-</u>

BIENS NON-DURABLES

Fournitures de bureau	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
Imprimés (diverses formules)	2 000\$	2 000\$	1 500\$	(500\$)
Papeterie	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
Livres, journaux et autres abonnements	1 000\$	1 000\$	1 500\$	500\$
	<u>13 000\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>-</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Ameublement de bureau	4 000\$	4 000\$	4 000\$	-
Équipement informatique	5 000\$	5 000\$	4 000\$	(1 000\$)
Équipement à remplacer	4 000\$	1 000\$	5 000\$	1 000\$
	<u>13 000\$</u>	<u>10 000\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>-</u>
	<u>1 596 980\$</u>	<u>1 672 654\$</u>	<u>1 690 505\$</u>	<u>93 525\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉALDÉTAIL DU BUDGETMAISON DU CONSEIL DES ARTS - EXPLOITATIONEXERCICE 2012

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>				
Salaires	104 522\$	104 522\$	111 694\$	7 172\$
Surtemps	4 000\$	4 000\$	3 500\$	(500\$)
	<u>108 522\$</u>	<u>108 522\$</u>	<u>115 194\$</u>	<u>6 672\$</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>				
Régime de rentes du Québec	4 800\$	4 800\$	4 800\$	-
Assurance-emploi	1 500\$	1 500\$	1 600\$	100\$
Régime québécois d'assurance parentale	800\$	800\$	800\$	-
Financement des programmes de santé	4 900\$	4 900\$	4 900\$	-
Assurance-groupe	8 000\$	10 500\$	8 000\$	-
C.S.S.T.	1 000\$	1 000\$	800\$	(200\$)
REER Collectif	5 400\$	6 300\$	5 400\$	-
Ristourne / rabais assurance-emploi	200\$	200\$	200\$	-
	<u>26 600\$</u>	<u>30 000\$</u>	<u>26 500\$</u>	<u>(100\$)</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>				
Téléphone	3 618\$	3 618\$	3 700\$	82\$
Une Île sans fil	1 900\$	800\$	600\$	(1 300\$)
Publicité et promotion	5 000\$	3 000\$	5 000\$	-
	<u>10 518\$</u>	<u>7 418\$</u>	<u>9 300\$</u>	<u>(1 218\$)</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>				
Assurances	1 200\$	1 200\$	1 250\$	50\$
Services professionnels et techniques	11 200\$	11 200\$	11 200\$	-
Gardiennage et sécurité (80%)	43 000\$	43 000\$	43 000\$	-
	<u>55 400\$</u>	<u>55 400\$</u>	<u>55 450\$</u>	<u>50\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieur	1 000\$	1 141\$	1 000\$	-
Location - Mobilier et équipement	500\$	500\$	500\$	-
Entretien et réparation	40 000\$	40 000\$	40 000\$	-
	<u>41 500\$</u>	<u>41 641\$</u>	<u>41 500\$</u>	-

BIENS NON DURABLES

Fournitures	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
Aliments	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
	<u>8 000\$</u>	<u>8 000\$</u>	<u>8 000\$</u>	-

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Autres équipements	<u>5 500\$</u>	<u>5 500\$</u>	<u>5 500\$</u>	-
--------------------	----------------	----------------	----------------	---

TOTAL - DÉPENSES	<u>256 040\$</u>	<u>256 481\$</u>	<u>261 444\$</u>	<u>5 404\$</u>
------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉALDÉTAIL DU BUDGETREVENUSEXERCICE 2012

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
	\$	\$		\$
<u>CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES</u>				
<u>Outiller la relève artistique montréalaise</u>				
Forum jeunesse et la Conférence régionale des élus de Montréal	30 000\$	23 013\$	53 767\$	23 767\$
<u>Premières expériences de travail</u>				
Ressources humaines et développement des compétences du Canada, Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal, Fonds de solidarité FTQ	158 894\$	158 894\$	139 197\$	(19 697\$)
<u>Vision Diversité</u>				
MICC		42 500\$	7 500\$	7 500\$
<u>DémArt</u>		90 000\$	90 000\$	90 000\$
<u>Soutien des pratiques émergentes</u>				
Conférence régionale des élus de Montréal	50 000\$	50 000\$	50 000\$	-
<u>Libres comme l'art</u>				
Conférence régionale des élus de Montréal	25 000\$	50 000\$	50 000\$	25 000\$
<u>Mentorat culturel</u>				
MAMROT	6 000\$	6 000\$	0\$	(6 000\$)
<u>Prix Pratt & Whitney Canada</u>				
Pratt & Whitney	10 000\$	10 000\$	0\$	(10 000\$)
<u>Grand-Prix du CAM</u>				
Dons de mécènes	40 000\$	45 000\$	45 000\$	5 000\$
<u>Les prix de Montréal pour les arts et la culture</u>	5 000\$	15 000\$	25 000\$	20 000\$
TOTAL - CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES	324 894\$	490 407\$	460 464\$	135 570\$

Conseil des arts de Montréal

Tarification des studios de répétition

Tarifs préférentiels	2011	2012
Nombre d'heures		
Moins de 40 heures	15,00\$	15,00\$
De 40 à 100 heures	11,00\$	11,00\$
Plus de 100 heures	9,00\$	9,00\$
Individu	11,00 / 9,00(RQD0)	11,00 / 9,00 (RQD)

Tarifs réguliers		
Nombre d'heures		
Moins de 40 heures	24,00\$	24,00\$
De 40 à 100 heures	20,00\$	20,00\$
Plus de 100 heures	15,00\$	15,00\$

Salle de conférence		
Tarif horaire	35,00\$	35,00\$

Revenus de location long terme

BJM Danse	\$21,24 / p.c.	\$21,84 / p.c.
Pieds carrés loués	1000 p.c.	1000 p.c.
Revenus totaux	21 240 \$	21 840 \$